

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis dans le contexte de crise sanitaire

La Seine-Saint-Denis est, tout à la fois, l'un des départements les plus jeunes et les plus pauvres de France métropolitaine. Par conséquent, les questions liées à la pauvreté et au mal-logement des 18-24 ans sont une grande préoccupation des associations et des pouvoirs publics sur ce territoire.

Les inquiétudes concernant l'accroissement de la précarité pour cette tranche d'âge se sont accrues durant l'année 2020, du fait de la pandémie de covid-19. En effet, les jeunes de moins de 25 ans n'ont généralement pas accès à certaines prestations sociales (type RSA), qui représentent un « filet de sécurité » minimale. Beaucoup d'entre eux travaillent dans des secteurs qui ont été très touchés par la crise sanitaire (tourisme, restauration, culture...).

Cette étude n'a pas vocation à établir un diagnostic complet et détaillé sur les conséquences de cette crise sur cette tranche d'âge. Les données présentées ici, tirées du SISIAO (volets 115 et Insertion) ne permettent pas d'être aussi précis. Mais elles donnent quelques indications qui poussent à constater une certaine détérioration de la situation des 18-24 ans, comparativement au reste de la population.

I- Note méthodologique

Cette étude concerne les personnes isolées de 18-24 ans révolus. Elle porte sur 3 catégories de publics effectuant une demande de mise à l'abri ou d'hébergement/logement par l'intermédiaire du SISIAO :

- Les personnes effectuant une nouvelle demande (c'est-à-dire avec date de transmission initiale en 2019 et 2020) ;
- Les personnes admises dans une structure en 2019 et 2020, afin de comparer les caractéristiques des publics entrants et en demande ;
- Les personnes en demande de mise à l'abri auprès du 115.

Toutes les données sont présentées en personnes différentes.

II- Données générales

Entre 2019 et 2020, on a assisté à une légère augmentation du nombre de personnes isolées de 18 à 24 ans en nouvelle demande : +1,3%. Ce chiffre est à mettre en rapport avec la forte baisse de la demande exprimée en personnes sur toutes les tranches d'âge (-18%)¹. Ainsi, la part des 18-24 ans dans l'ensemble de la demande est passée de 7 à 8%, et ressort donc en augmentation.

¹ Forte baisse attribuée notamment à un effondrement de l'activité durant le 1^{er} confinement, puis à une réduction pendant le passage au nouveau SISIAO à la fin de l'été et au début de l'automne. Voir le [rapport d'activité 2020 d'Interlogement93](#).

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



La population jeune s'est aussi masculinisée : la part des hommes en demande a augmenté de 3 points, et celle des femmes a baissé d'autant.

On constate la tendance inverse pour les admissions (baisse importante de -9,6%). Cette réduction suit néanmoins la tendance générale à la baisse des nouvelles entrées en structures d'hébergement/logement sur l'année².

Tableau 1 : Personnes de 18-24 ans en demande sur le SISIAO volet Insertion

Genre	2019		2020	
Masculin	556	57%	601	60%
Féminin	427	43%	395	40%
Total	983	100%	996	100%

Tableau 2 : Personnes de 18-24 ans admises en structures

Genre	2019		2020	
Masculin	99	56%	86	53%
Féminin	79	44%	75	47%
Total	178	100%	161	100%

Les chiffres concernant les jeunes en demande au 115 ont augmenté encore plus fortement sur la période : +74%. Doit-on en conclure qu'un plus grand nombre de personnes de cette tranche d'âge a eu besoin d'une mise à l'abri, du fait de la crise sanitaire ? C'est une possibilité mais l'Etat, en augmentant l'offre, notamment à destination des personnes isolées de tous âges, a répondu momentanément à une demande en souffrance du fait de la saturation généralisée du service. Conséquence : les personnes ont pu accéder plus facilement que les années précédentes à un écoutant social, et effectuer au moins une demande.

Tableau 3 : Personnes de 18-24 ans en demande au 115

Genre	2019		2020	
Masculin	195	51%	401	60%
Féminin	190	49%	269	40%
Total	385	100%	670	100%

Enfin, on peut observer la forte augmentation de la part des jeunes hommes isolés dans ce total : ils représentaient 60% des demandes en 2020, alors qu'on comptait presque autant d'hommes que de femmes en 2019.

III- Motif de la demande, ressources et emploi

Dans ce contexte exceptionnel, on observe des évolutions importantes sur des données qui relèvent du profil des ménages : ressources, spécificités des publics, motifs et prescripteurs à l'origine de la demande.

² Voir le rapport d'activité 2020 d'Interlogement93.

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire

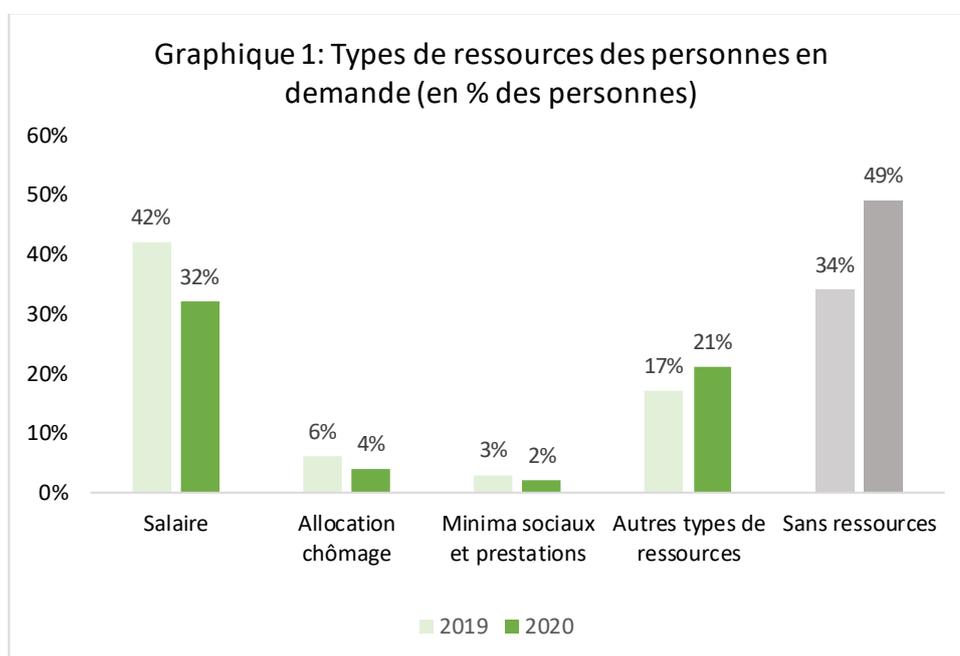


a- Types et montants des ressources

Les informations relatives aux ressources sont déterminantes : leur nature et leur niveau fournissent une information sur la précarité des jeunes en demande. Mais elles nous renseignent aussi sur les possibilités de sortie vers un logement pérenne.

Sur ce point, on observe les mêmes évolutions pour les personnes en demande que pour celles admises en structure. La proportion de jeunes adultes isolés qui ne déclaraient pas de ressources a augmenté très fortement. De 34% pour les personnes en demande en 2019, elle a grimpé à 49% en 2020. La hausse est encore plus importante pour les personnes admises : elle passe de 26% à 44%³.

Concernant l'évolution des types de ressources⁴, la part des personnes percevant un salaire diminue le plus, passant de 42% à 32% pour les personnes en demande, et de 47% à 38% pour les personnes admises. Remarquons que dans les deux cas, le niveau des minima et autres prestations sociales évolue légèrement à la baisse. Cela est sans doute lié au fait que la très grande majorité des moins de 25 ans n'est pas éligible au RSA, par exemple. Les types de ressources sont difficilement exploitables pour les personnes en demande au 115⁵.

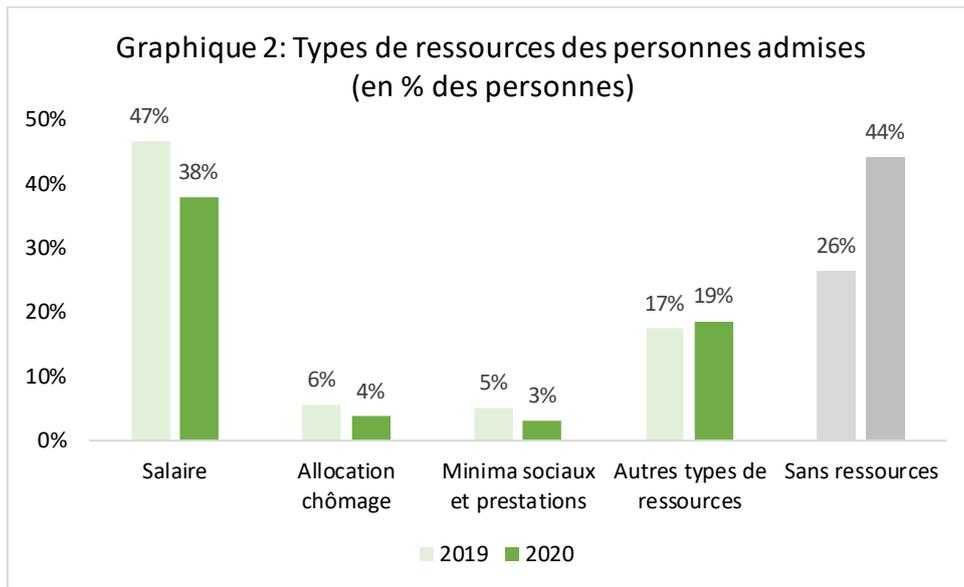


³ Cette évolution, comme toutes les autres, est tributaire de la nature même des dispositifs qui ont admis davantage de jeunes cette année. Si des structures qui ne posent aucune condition de ressources ont mis à disposition plus de places, par exemple, alors cela se retrouvera dans le nombre total des personnes admises « sans ressources ».

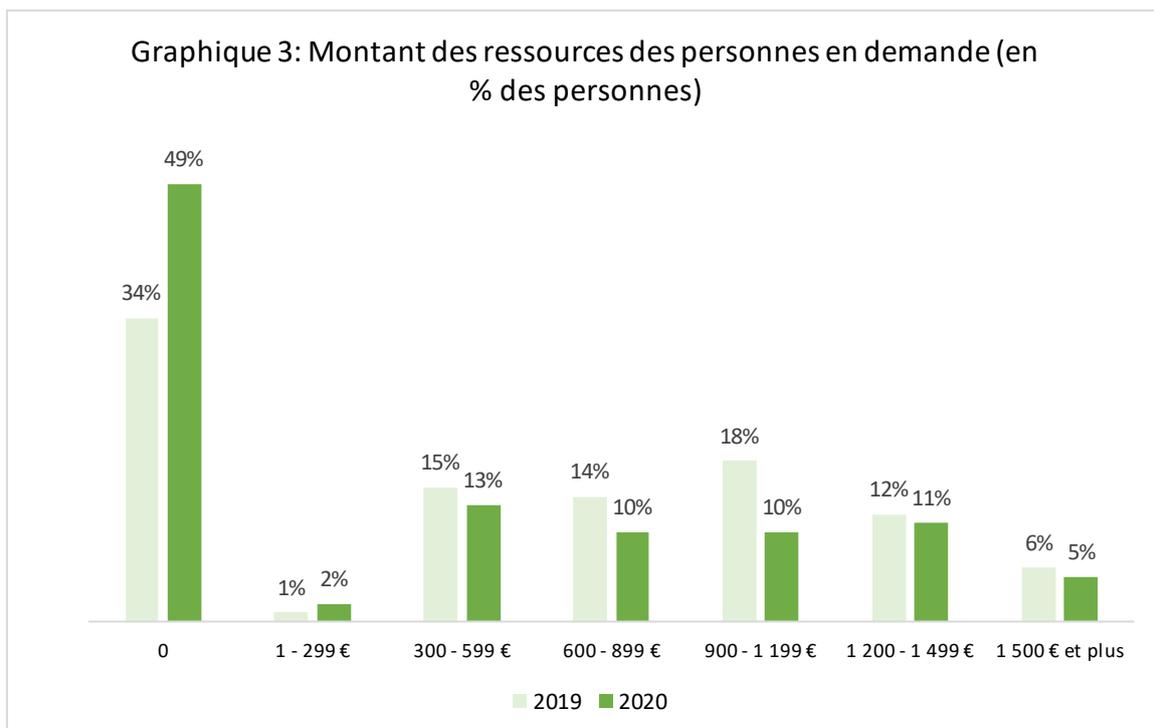
⁴ Une même personne peut déclarer différents types de ressources. Le total dépasse donc les 100%.

⁵ Sur les graphiques 1 et 2, les « autres types de ressources » correspondent aux situations suivantes : ADA, ASS, bourses, attente RSA, garantie jeune, indemnités journalières, prime d'activité, mais aussi aux refus de répondre/ non renseigné et à l'item « autre » sur le SISIAO.

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire

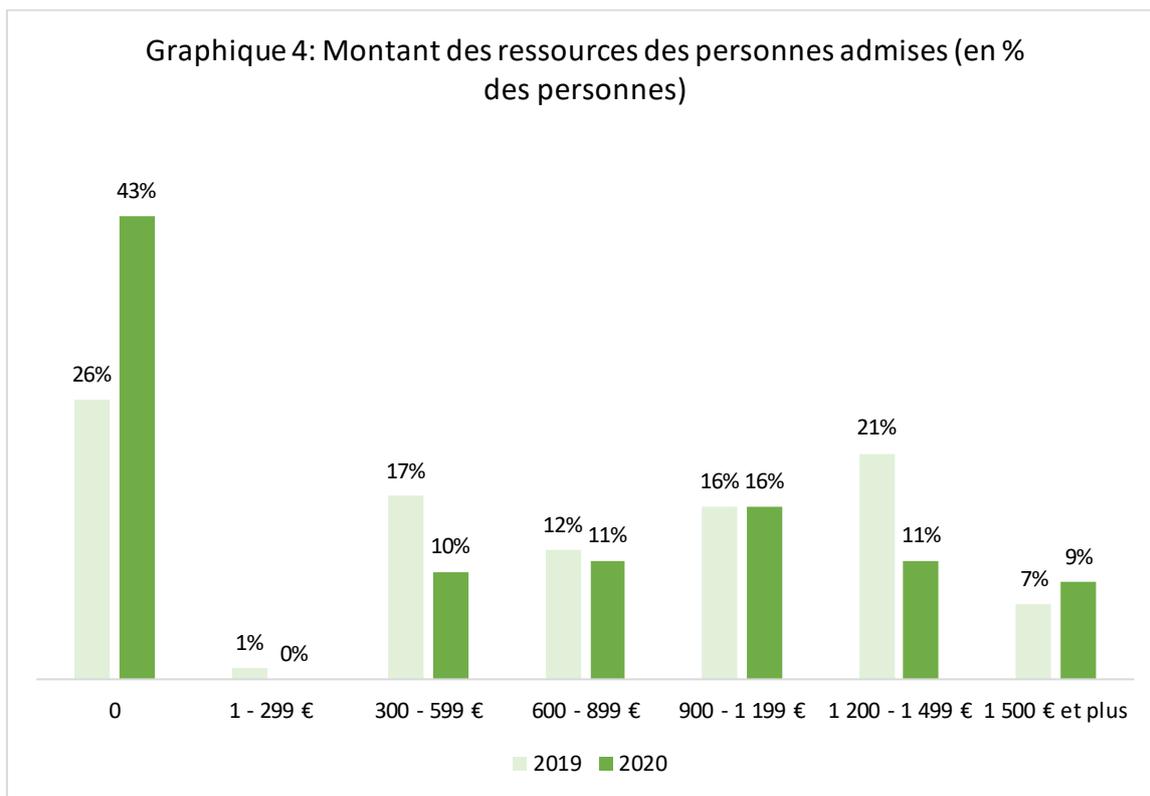


Ces tendances se retrouvent partiellement dans le montant moyen⁶ des ressources perçues. Il baisse pour les jeunes en demande, passant de 928 euros à 884 euros entre 2019 et 2020 (-4,7%). A l'inverse, il augmente fortement pour les personnes admises, passant de 977 à 1056 euros sur la période. Concernant cette catégorie, on peut en déduire que si les structures ont accueilli davantage de personnes sans ressources, elles ont dans le même temps privilégié les jeunes qui pouvaient justifier de revenus plus importants lorsqu'ils en avaient.

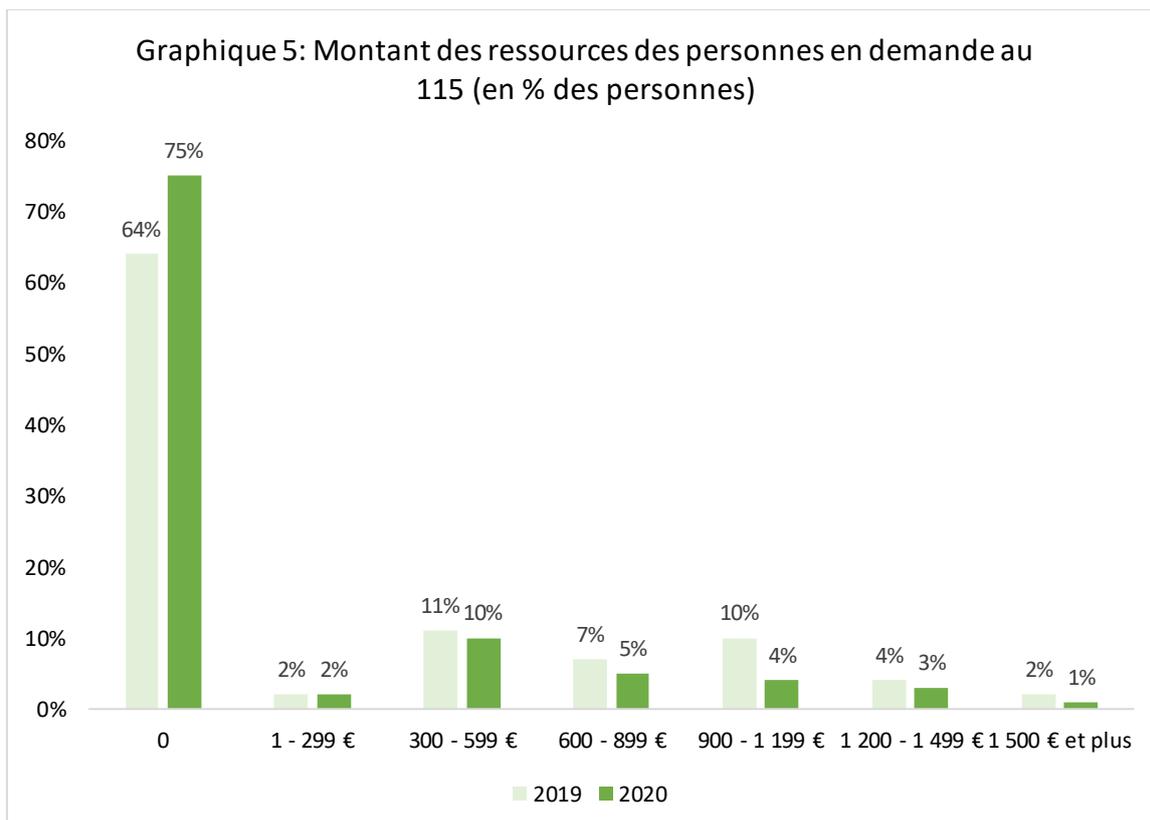


⁶ Moyenne calculée uniquement sur les personnes déclarant des ressources supérieures à 0 euro.

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



De plus, davantage de personnes en demande au 115 se sont déclarées sans ressources en 2020. Pour ceux qui en ont perçu, le montant moyen ressort lui aussi en baisse : de 719 euros en 2019, on passe à 688 euros en 2020, soit une baisse de 4,3%.



Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



b- Spécificités du public

Le SISIAO, qu'il s'agisse du volet Insertion ou du volet 115, permet de préciser des spécificités concernant les publics en demande, en vue notamment de proposer des places adaptées aux problématiques suivantes :

- Les personnes victimes de violences, et notamment les femmes victimes de violences conjugales (qui bénéficient d'orientations spécifiques) ;
- Les personnes avec des problèmes de mobilité ;
- Les personnes avec animaux.

Tableau 4 : Publics en demande avec spécificités (en personnes différentes)

	2019		2020	
Femmes victimes de violences conjugales	0	0%	21	2%
Personnes victimes de violences	109	11%	124	12%
Personnes avec des problèmes de mobilité	2	0%	9	1%
Sortants de prison	7	1%	19	2%
Personnes avec un animal	0	0%	0	0%

Les chiffres concernant ces spécificités varient néanmoins en fonction de critères indépendants du besoin réel du territoire : les modifications du SISIAO ou des pratiques professionnelles des intervenants sociaux sont d'autres facteurs qui influent fortement sur ces données. Enfin, les volumes restent très faibles, et il est par conséquent difficile d'en tirer des conclusions.

c- Motif principal de la demande

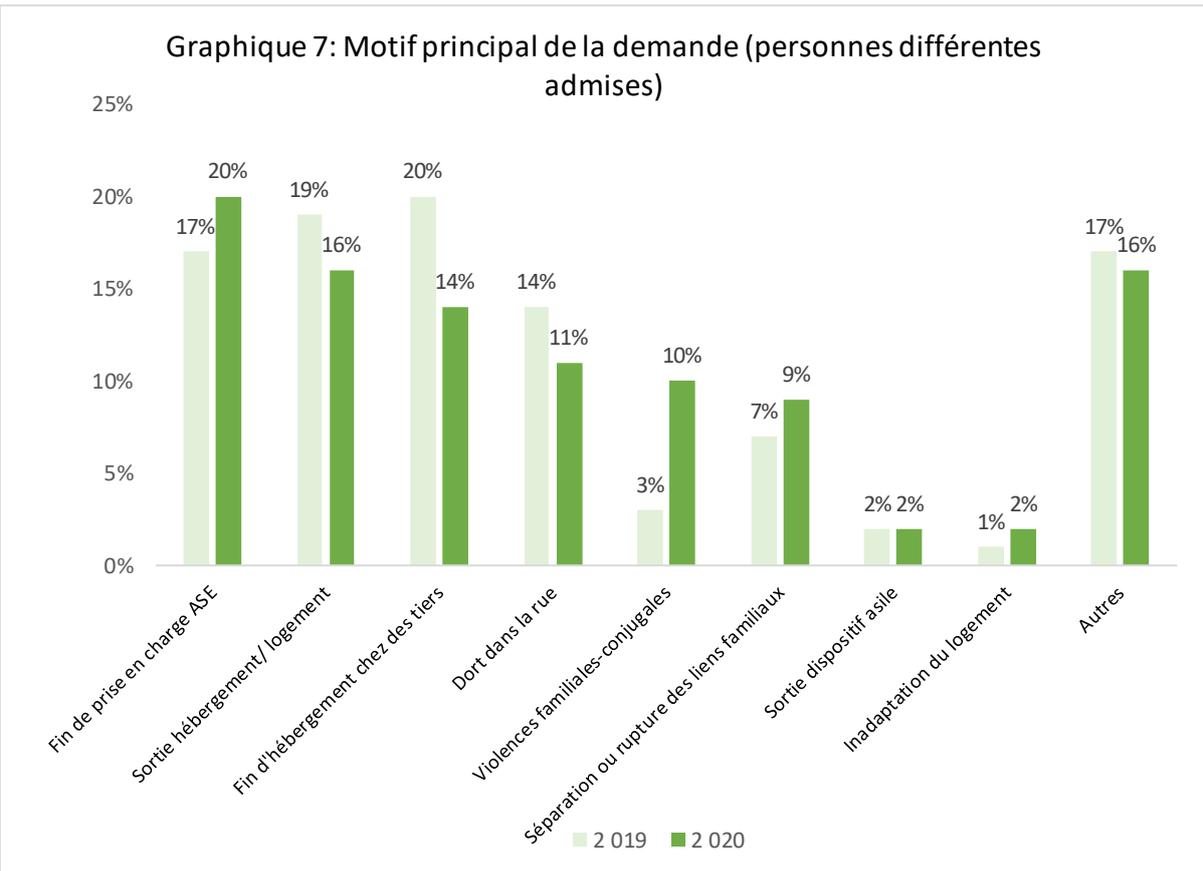
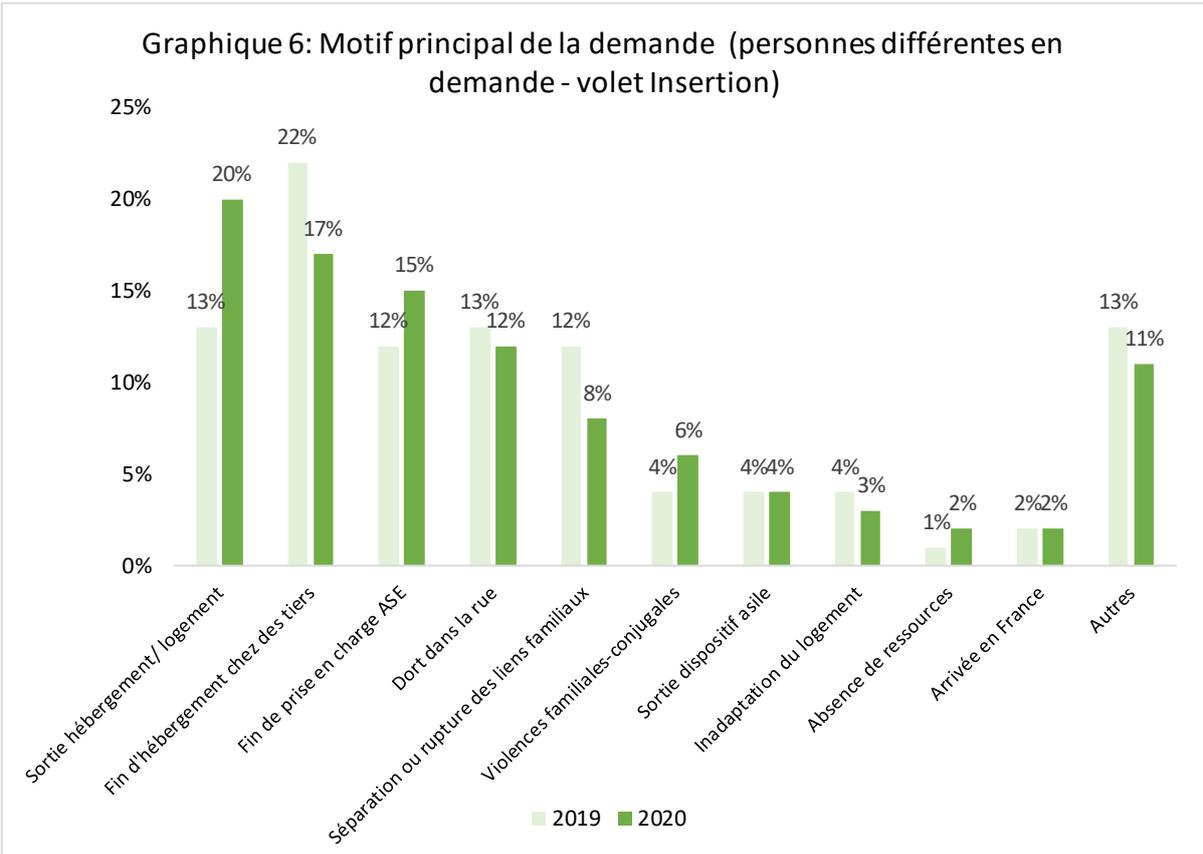
Le motif principal de la demande présente une information incomplète, dans la mesure où un ménage peut avoir plusieurs motifs qui l'ont conduit à effectuer une demande. De plus, certains items sont trop généraux⁷.

Certaines évolutions s'expliquent par une meilleure utilisation du SISIAO par de nouveaux services à l'échelle départementale (exemple : hausse du motif « fin de prise en charge ASE » entre 2019 et 2020, à mettre en lien avec une augmentation des sollicitations du SIAO 93 de la part des dispositifs de l'ASE).

C'est peut-être cela qui explique aussi la forte hausse de la part des motifs « sortie d'hébergement/logement » pour les personnes en demande. Mais on peut aussi penser que les difficultés à se loger, après une fin de prise en charge en structure, se sont accrues, du fait de la perte d'un emploi et/ou d'une baisse des revenus, obligeant davantage de jeunes dans cette situation à effectuer une nouvelle demande au SIAO 93.

⁷ Exemple : le motif « dort à la rue » ne dit rien de la raison qui a conduit la personne à se retrouver à la rue. Elle peut se retrouver sans abri après la rupture des liens familiaux, pour fuir des violences conjugales, ou du fait de son arrivée en France...

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire

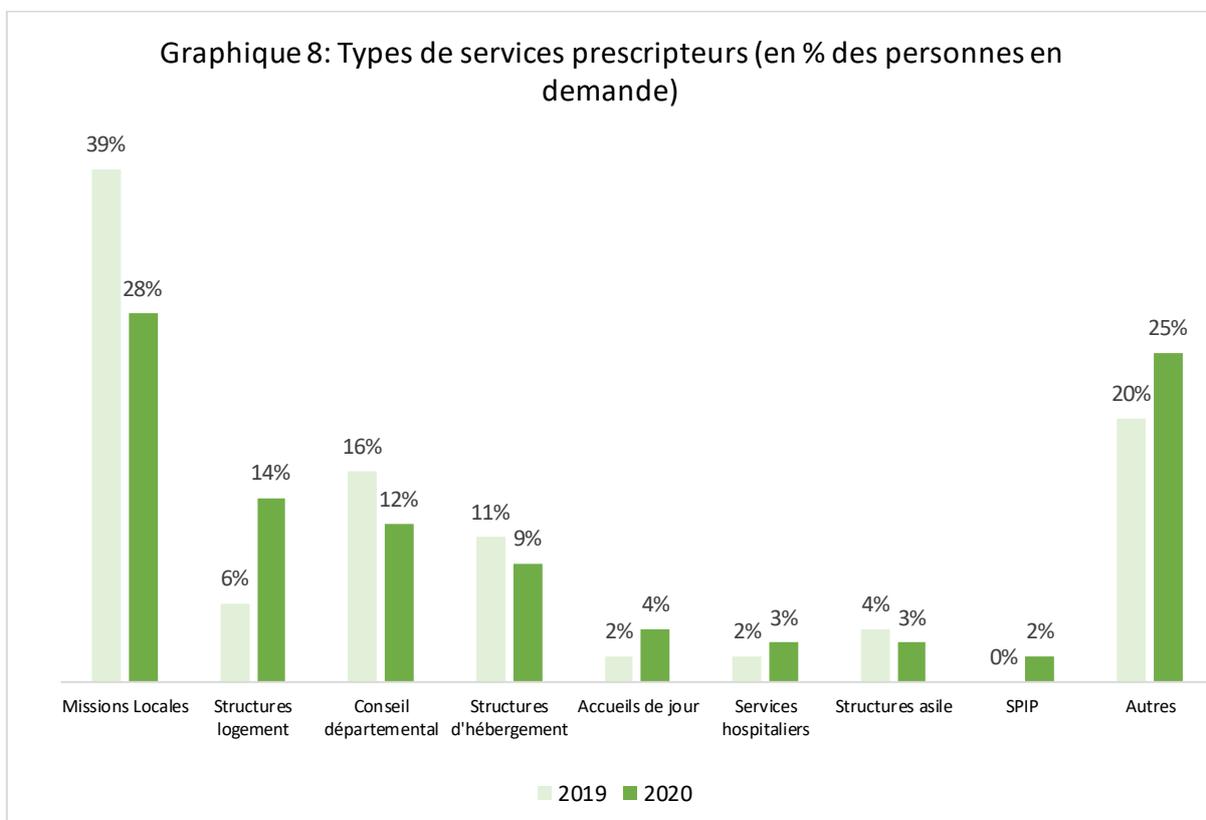


On constate néanmoins, en parallèle, une réduction des motifs « fin d'hébergement chez des tiers » et « séparation ou rupture des liens familiaux ». On peut y voir, en période de crise sanitaire et économique, un signe de la résistance, voire d'un renforcement, des solidarités familiales et communautaires. Une étude spécifique permettrait de tester et d'investiguer davantage cette hypothèse.

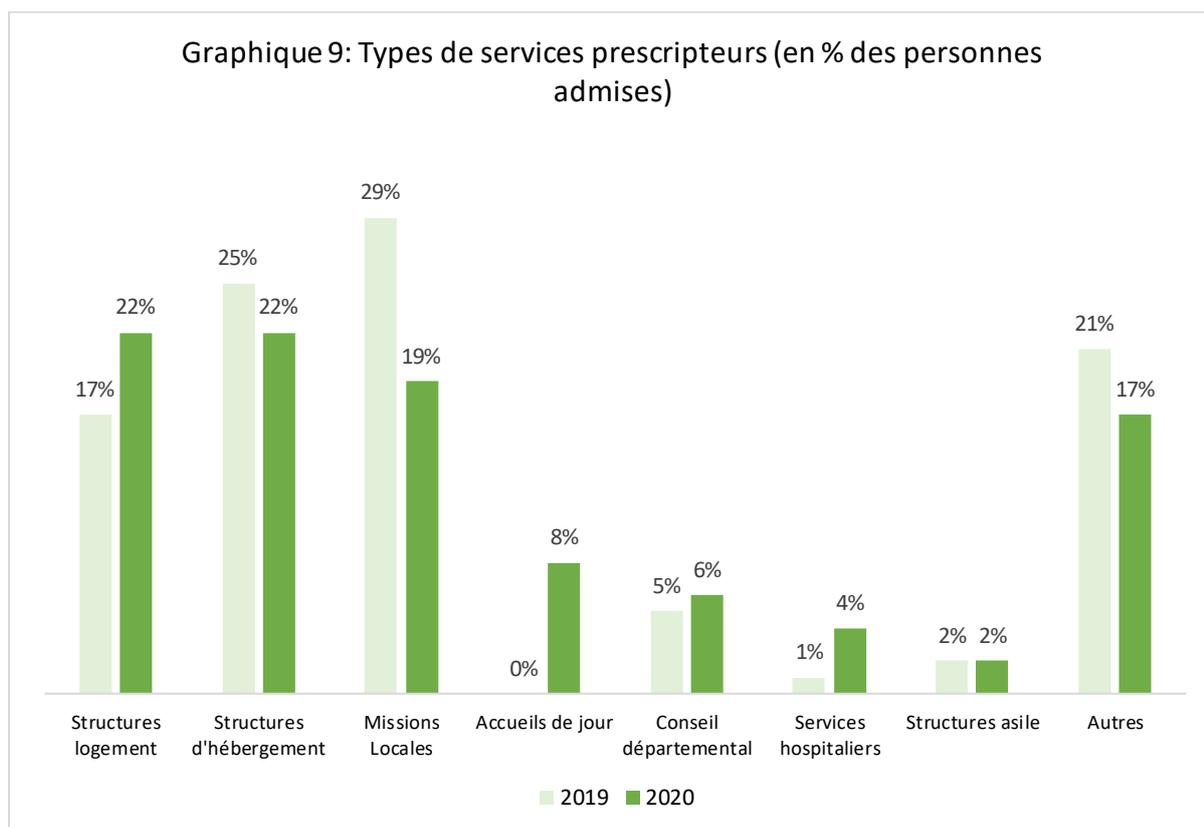
Même conclusion pour la hausse du motif « violences familiales-conjugales » : on pourrait poser l'hypothèse d'une hausse des violences de ce type au cours de la période. On peut aussi supposer que cette problématique est mieux prise en considération par les services chargés de réaliser les demandes.

d- Prescripteurs

Les types de prescripteurs ont nécessairement été influencés par le contexte sanitaire en 2020, dans la mesure où certains d'entre eux sont restés fermés durant une longue période. Cela explique notamment la forte baisse des personnes dont le prescripteur était une mission locale (-9 à -11 points). Notons, néanmoins, que les structures de logement accompagné ont vu leur part dans l'ensemble considérablement augmenter. Cela s'explique par l'attention particulière portée par le SIAO 93, notamment depuis 2019, sur la formation des structures, en vue de la réorientation des publics qu'elles accueillent.

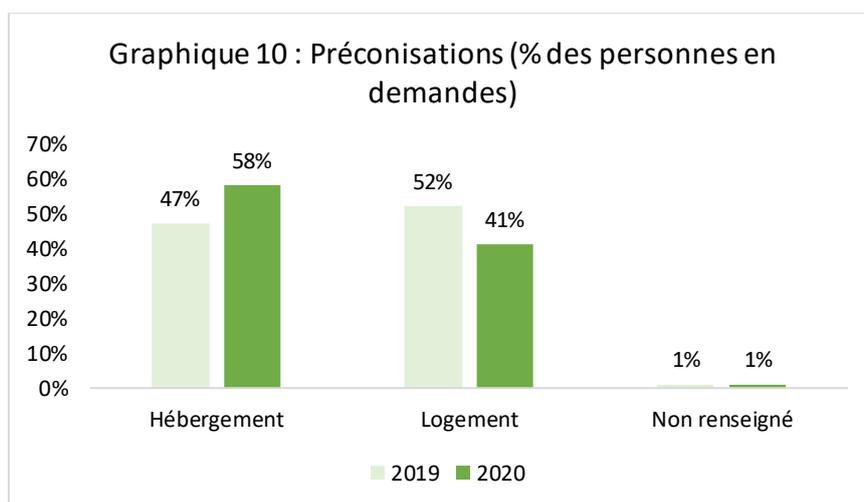


Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



e- Préconisations et types d'accueil

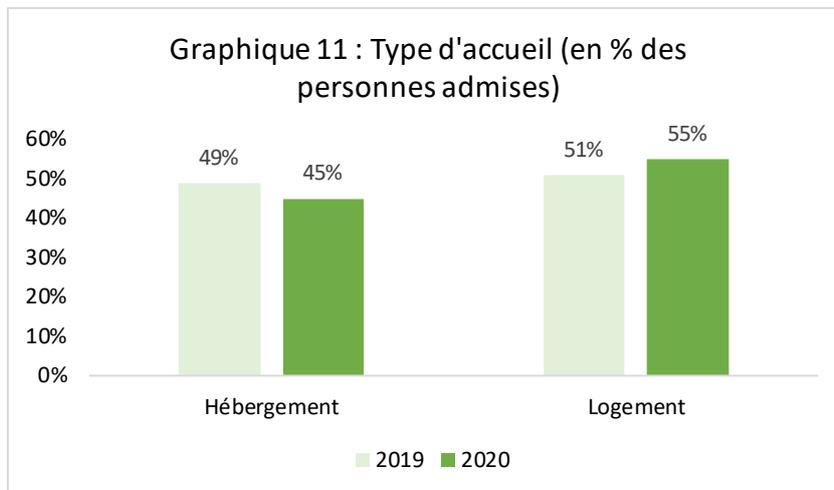
Concernant les préconisations des prescripteurs pour les jeunes de 18 à 24 ans, on constate d'importantes disparités entre l'année 2019 et 2020. Ainsi, les préconisations vers des structures d'hébergement, légèrement minoritaires en 2019, sont devenues largement majoritaires l'année suivante. Ces données sont, encore une fois, difficilement interprétables isolément, mais elles peuvent être le signe d'une dégradation de la situation sociale des jeunes en demande. En effet, pour intégrer une structure de logement accompagné, par exemple, et notamment un dispositif pour jeunes travailleurs, il faut des ressources et un contrat de travail. Or, nous l'avons vu précédemment, davantage de personnes se sont retrouvées sans revenus cette année, ces évolutions se retrouvent dans les préconisations d'orientation.



Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



Il est encore plus difficile de tirer des conclusions pour le type d'accueil des publics admis en structure. En effet, on observe la tendance inverse : les admissions dans un logement sont devenues majoritaires. Pour rappel, cette information est non seulement tributaire du nombre de places disponibles, mais aussi des conditions d'accès posées par les structures.



IV- Conclusions

Dans la mesure où l'accès à un service public comme le SIAO est conditionné à l'accès à un intervenant ou à un écoutant social du plateau téléphonique 115, ce qui n'est pas toujours aisé sur le territoire, on ne saurait extrapoler les résultats de cette étude à l'ensemble des jeunes de Seine-Saint-Denis. Mais elle laisse entrevoir une dégradation certaine de la situation des 18-24 ans en demande d'hébergement/logement.

Ainsi, leur nombre a augmenté alors que le niveau global de la demande sur le volet insertion a fortement baissé. Il semble donc que ce public a été beaucoup plus touché par la crise sanitaire. Les jeunes en demande sont également beaucoup plus nombreux à ne percevoir aucune ressource et leur niveau moyen a baissé. Enfin, la hausse des préconisations vers des structures d'hébergement, au détriment de celles vers des structures de logement accompagné ou vers le logement pérenne, est un autre indice de la dégradation de la situation sociale générale de ces publics.

D'autres indicateurs sont plus difficilement interprétables. Sur la question des violences familiales/ conjugales, on observe bien une augmentation de cette problématique auprès de toutes les catégories analysées ici, mais les évolutions sont trop fragiles pour en tirer des conclusions solides.

Les données concernant les personnes en demande sur le volet 115 du SIAO sont plus parcellaires, mais elles sont en forte hausse pour 2020. Cette augmentation peut être le reflet d'un besoin de mise à l'abri plus important du fait de la crise économique provoquée par le contexte sanitaire, qui est venu se juxtaposer aux nombreuses difficultés sociales préexistantes. Mais elle peut aussi être le marqueur d'une meilleure prise en charge, durant cette période, de la demande de mise à l'abri sur le territoire, poussant davantage de jeunes personnes isolées à joindre le plateau téléphonique 115.

Certains indices laissent penser que les solidarités familiales, locales et/ou communautaires ont mieux fonctionné qu'habituellement, avec une baisse du motif de

Evolution de la demande de mise à l'abri, d'hébergement et de logement des jeunes de 18-24 ans en Seine-Saint-Denis, dans le contexte de crise sanitaire



demande d'insertion lié à la fin d'hébergement chez des tiers ou à une baisse des ruptures de liens familiaux.

Surtout, ces éléments renforcent l'idée que les jeunes de 18-24 ans font partie des principales victimes du contexte économique et social engendré par la pandémie. Aucune politique publique ne semble être parvenue à les protéger jusqu'ici. Les indicateurs sur les niveaux et les types de ressources sont, à ce sujet, éloquentes.